

Envoyé en préfecture le 26/07/2024

Reçu en préfecture le 26/07/2024

Publié le

Délibération n° 2024-03-04
ID : 062-216204487-20240712-DLB_2024_03_04-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Objet de la Délibération : Révision loyer logement école Séance du 12 juillet 2024
DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS	
Arrondissement de BOULOGNE SUR MER	
Canton d'OUTREAU	
Commune d'Hesdin l'Abbé	

Date de la convocation : 05/07/2024	Nombre de conseillers en exercice : 19	Quorum : 10	
Date d'affichage : 15/07/2024	Présents : 13	Représentés : 1	Votants : 14
	Pour : 14	Abstention : 0	Contre : 0

L'An deux mil vingt-quatre, le douze juillet à 20 Heures, le conseil municipal de la commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry BENTZ, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de Mmes Marie-France DIDRY (pouvoir à Mme Dominique TREUNET), Caroline REGNAULT et Bélynda FOURNIER, absentes excusées, Mrs Dominique DESCAMPS et Jean-François DESOOMER, absents excusés, Mme Clémence WADOUX, absente

Secrétaire de séance : Bruno MALLEVAEY

Texte de la délibération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de délibérer sur la révision du loyer concernant le logement de l'école occupé par M. DUMONT Florian depuis le 1^{er} avril 2023.

Après en avoir délibéré le Conseil décide de ne pas augmenter le loyer du logement.

Fait en séance les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

#signature#